

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du mardi 28 janvier 2025

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 08
Votants : 10

Date de la convocation :
22 janvier 2025

Date d'affichage :
22 janvier 2025

Présents : Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Katia DUSSAPIN Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, William TAILLANDIER.

Excusés avec pouvoir : Christelle JOIE pouvoir à Marina DUPUY, Julien JOURDAINE pouvoir à Mireille CHARBY.

Excusés sans pouvoir : Caroline LALEVÉE LESAGE, Jean-Michel CAREL, Stéphane PETIT.

Secrétaire de séance : Michel CANTENEUR

DELIBERATION N° 2025-14

OBJET : Etude de faisabilité - géothermie

Madame le Maire expose au Conseil Municipal le projet de chaufferie par géothermie sur sonde pour le raccordement éventuellement de la Chapelle, la future école et le bâtiment du cercle pongiste.

Madame le maire demande au Conseil municipal l'autorisation de solliciter des entreprises pour la remise d'une offre de prix pour la réalisation de l'étude de faisabilité géothermie sur ce groupe de bâtiment.

Cette étude de faisabilité s'inscrit dans le cadre de la mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'opération de la transformation de l'ancienne chapelle de Bigny en cantine scolaire et salle des fêtes et création d'une chaufferie collective et de son réseau de chaleur avec l'Agence Cher Ingénierie des Territoires.

Vu la délibération n°2024-15 en date du 12 avril 2024 sur la Mission d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage relative à l'opération de la transformation de l'ancienne chapelle de Bigny en cantine scolaire et salle des fêtes et création d'une chaufferie collective et de son réseau de chaleur avec l'Agence Cher Ingénierie des Territoires ;

Vu le cahier des charges Energetis Collectivité Bâtiment ;

Vu l'audit énergétique Energetis Collectivité Bâtiment ECB délivré par la société SEITH ;

Vu l'étude d'avant-projet de la transformation et de la mutualisation d'une ancienne chapelle en salle des fêtes et cantine scolaire présentée par l'agence Cher Ingénierie des Territoires ;

Vu la pré-étude « géothermie » présentée par l'agence locale de l'énergie et du climat du Cher ;

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à solliciter des entreprises pour la remise d'une offre de prix pour la réalisation de l'étude de faisabilité géothermie sur l'opération de la transformation de l'ancienne chapelle de Bigny, la future école et le bâtiment du cercle pongiste et de signer tous documents pour cette consultation en collaboration avec l'Agence Cher Ingénierie des Territoires.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 28 janvier 2025

Le secrétaire de séance
Michel CANTENEUR



Le Maire,
Marina DUPUY

